

Nom : Dauteuil
Prénom : Richard
Organisme :
Région administrative : 01 - Bas Saint-Laurent

Note : Certains commentaires ou mémoires pourraient être diffusés dans le site Internet du ministère de l'Environnement.

J'autorise le ministère de l'Environnement à diffuser mes commentaires dans son site Internet s'il le souhaite.

Le ministre désire consulter la population sur le projet de Plan de développement durable défini dans le document de consultation. Comme premier pas vers la mise en oeuvre de ce plan, le ministre a déposé un avant-projet de loi sur le développement durable.

Cet avant-projet de loi sur le développement durable prévoit un ensemble de principes et de mesures dont une stratégie de développement durable, des indicateurs, la production de rapports annuels, l'instauration d'un poste de commissaire au développement durable, la création d'un fonds vert et l'introduction d'un nouveau droit dans la Charte des droits et libertés de la personne.

Que pensez-vous de la démarche proposée dans le document de consultation?

Il est plus qu'urgent que le gouvernement implante une politique environnementale cohérente. Une gestion efficace des ressources implique une vision globale centrée sur le développement durable et la création d'un fonds vert est une priorité.

Que pensez-vous des principes et des mesures définis dans l'avant-projet de loi?

Il importe de cibler davantage sur un développement durable et de redonner la gestion des ressources aux régions. Il importe aussi de miser sur une concertation avec le MRN en rapport avec les exploitations abusives en terre agricole.(le porc et le lisier liquide)

Quelles actions seriez-vous prêts à mener pour contribuer au développement durable du Québec?

Nous présentons un projet écotouristique dans le cadre du programme PACTE RURAL a qui vise à créer un sentier pédestre pour la protection d'un site naturel, l'observation de la nature, l'initiation à la faune et à la flore et au principe de la protection de l'environnement sur les lots intra-municipaux.

Autres commentaires :

Le territoire public du Québec nécessite une action énergique et concertée pour une gestion accée sur le développement durable